

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ

22 OCTOBRE 2024

1. Le G24 exprime sa profonde préoccupation face aux crises humanitaires et aux conflits qui frappent de nombreuses régions du monde, où elles entraînent des pertes de vie, d'immenses souffrances ainsi que des migrations et déplacements forcés pour d'innombrables personnes. Nous appelons à une approche multilatérale forte et unie pour rétablir la paix, la stabilité et les moyens d'existence. À cette fin, nous exhortons toutes les parties à donner la priorité à la diplomatie, à la désescalade et à la coopération. En outre, nous appelons à un vigoureux soutien multilatéral aux efforts de relèvement, de reconstruction et de développement à long terme dans les zones touchées.
2. La croissance économique mondiale devrait rester relativement stable au cours de l'année à venir, mais des risques et des incertitudes persistent, en particulier pour certains pays émergents et pays en développement (PEPD). Il est certes prévu que la croissance mondiale se stabilise en 2024 et 2025, mais ces projections relativement optimistes masquent les perspectives économiques moroses des pays les plus vulnérables. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, la fragmentation des échanges commerciaux, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et un ralentissement plus prononcé pourraient faire souffler de puissants vents contraires sur la croissance mondiale et détériorer les perspectives de certains PEPD, au moment où ils font face à l'effet de contagion des politiques économiques des pays avancés.
3. Bien que les pressions inflationnistes s'estompent progressivement, les perspectives restent incertaines en raison de risques élevés. L'inflation des prix des denrées alimentaires est en baisse ou se stabilise, et les prix de l'énergie sont restés bas, ce qui tient en partie au rôle de la *Déclaration de coopération de l'OPEP* dans la préservation de la stabilité du marché pétrolier. De nombreux pays avancés ont réussi à ramener l'inflation aux niveaux ciblés, mais certains PEPD sont toujours aux prises avec des taux d'inflation élevés. À l'avenir, les tensions commerciales et l'incertitude politique accrue pourraient contribuer à accroître les risques de hausse de l'inflation. De surcroît, l'escalade des tensions géopolitiques pourrait augmenter la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Compte tenu du contexte incertain, les banques centrales pourraient probablement conserver une position prudente s'agissant d'un éventuel assouplissement monétaire, ce qui pourrait maintenir les taux d'intérêt à un niveau élevé pendant une période prolongée.
4. Dans ce contexte, certains PEPD font face à des difficultés de taille, car un maintien prolongé des taux directeurs à un niveau élevé ou leur abaissement ralenti augmente les risques extérieurs, budgétaires et financiers. En outre, la dépréciation des monnaies de certains PEPD, conjuguée à un endettement élevé et à une augmentation des coûts du service de la dette, réduit les espaces budgétaires et pèse sur les flux de capitaux et la croissance, tout en mettant la stabilité financière à rude épreuve. Alors que les décideurs des PEPD s'efforcent de trouver le

juste équilibre entre répondre à des besoins d'investissement considérables et garantir la viabilité des finances publiques, la croissance réelle pourrait se retrouver à la peine.

5. Eu égard à l'incertitude qui entoure l'environnement économique, le Fonds monétaire international (FMI) doit se tenir prêt à remplir son rôle central dans le dispositif mondial de sécurité financière. Le renforcement du système monétaire international grâce à l'amélioration des mécanismes de prévention des crises et d'ajustement ; la coordination de la stabilité mondiale ; et l'apport de liquidités en temps opportun, de manière prévisible et en quantité suffisante aux pays membres connaissant des difficultés de financement de leur balance des paiements contribueront à bâtir une économie mondiale plus résiliente et interconnectée.

6. Nous nous félicitons des revues et des mises à jour en cours des procédures et des politiques du FMI, car elles aideront les pays membres. Nous nous félicitons que le réexamen du *cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu* prenne en compte de nouveaux défis à relever tels que les risques liés au changement climatique, la dette publique intérieure et les scénarios complexes de restructuration de la dette. Néanmoins, nous attendons avec impatience le réexamen complet, dont nous espérons qu'il répondra aux préoccupations fondamentales liées à la méthodologie. De plus, la récente approbation de l'utilisation de droits de tirage spéciaux (DTS) pour l'acquisition d'instruments de capital hybride par des détenteurs agréés constitue une avancée significative. Le plafond approuvé de 15 milliards de DTS pourrait multiplier par quatre l'octroi de prêts, notamment en faveur des objectifs de l'Alliance mondiale du Groupe des Vingt (G20) contre la faim ainsi que des objectifs de développement durable et des objectifs climatiques. Nous appelons les pays bénéficiant d'une solide position extérieure à envisager de redistribuer volontairement des DTS, notamment par le biais des banques multilatérales de développement (BMD), lorsque c'est juridiquement possible, tout en veillant à respecter le caractère d'avoir de réserve du DTS et à garantir sa liquidité.

7. L'amélioration en cours des instruments de prêt du FMI offre une autre occasion de s'attaquer aux problèmes qui se posent aux pays membres, tout en renforçant la résilience financière du FMI. Nous saluons les améliorations apportées au *fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité* (FFRD), entre autres les ajustements apportés à sa conception afin de faciliter les décaissements rapides, d'éliminer les réformes à double objectif et d'assurer la continuité des programmes. Nous attendons avec impatience que d'autres travaux soient effectués pour mettre en place la fonction du FFRD en matière de préparation aux pandémies. Nous souhaitons également que le réexamen complet prévu pour 2026 permette de traiter les questions en suspens, en particulier s'agissant de l'exigence de mener un programme donnant accès aux tranches supérieures de crédit et de la prise en compte des enjeux à moyen terme des PEPD dans les priorités. De plus, nous nous félicitons de l'achèvement de la revue de la politique en matière de commissions et de commissions additionnelles, qui a permis de réduire le coût d'emprunt auprès du compte des ressources générales. Les changements approuvés vont dans le bon sens, mais nous demandons au FMI d'engager dès que possible de nouvelles réformes en vue d'une réduction plus importante des commissions additionnelles et d'une réduction supplémentaire de la marge pour le taux de commission. Par ailleurs, nous saluons les réformes du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), y compris l'augmentation des ressources destinées aux financements concessionnels et la hausse supplémentaire des ressources de bonification.

8. L'approbation d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne au conseil d'administration du FMI permettrait de mieux faire entendre la voix de la région, améliorerait sa représentation et, dans le même temps, réduirait la charge de travail de ses responsables. En outre, nous recommandons de poursuivre les réformes de la gouvernance des BMD et des institutions financières internationales afin de corriger la sous-représentation de certaines régions et des femmes dans les postes de direction et à haute responsabilité. Nous appelons tous les pays à achever dans les meilleurs délais les procédures internes d'approbation de la 16^e révision générale des quotes-parts. Nous attendons le résultat des efforts actuellement déployés pour élaborer des méthodologies envisageables pour une nouvelle formule de calcul des quotes-parts et nous espérons qu'ils ouvriront la voie à un réalignement des quotes-parts qui reflète le poids économique relatif des pays membres et renforce la voix des PEPD dans le cadre de la 17^e révision générale des quotes-parts. Attendu que cette révision est capitale pour la légitimité du FMI, nous soulignons l'importance de respecter l'échéance de juin 2025.

9. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la *feuille de route de la réforme* du Groupe de la Banque mondiale. Le lancement de la *plateforme de garantie de portefeuille* et le renforcement des efforts de mobilisation de capitaux privés peuvent contribuer à apporter des ressources supplémentaires pour aider les pays clients à répondre à leurs besoins de développement. Nous espérons que de nouvelles contributions au *fonds pour une planète vivable* encourageront des projets transfrontaliers portant sur des enjeux mondiaux, et que le lancement de la *facilité de dons pour le fonds fiduciaire pour la préparation de projets* renforcera la capacité institutionnelle des pays clients dans ce domaine. Non seulement il est primordial d'augmenter les investissements, mais le coût de ces derniers doit être abordable afin de ne pas mettre en péril la viabilité de la dette des PEPD au moment où ils mènent de nouvelles stratégies de croissance alignées sur les objectifs de développement durable et l'accord de Paris. Par conséquent, nous attendons avec impatience une conclusion rapide et fructueuse des ajustements de la tarification des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), réalisés en deux étapes, afin que les prêts de la BIRD deviennent plus abordables.

10. La reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA-21) sera cruciale pour venir en aide aux populations vulnérables, briser le cycle de la pauvreté et promouvoir la stabilité mondiale. Nous nous félicitons que l'accent soit mis sur *les personnes, la planète, la prospérité, le passage au numérique et les infrastructures*, autant de domaines essentiels qui sont au cœur des défis des pays du Sud. Compte tenu de l'augmentation des besoins de financement externe face à la baisse de l'aide publique au développement et des investissements directs étrangers, nous espérons que les discussions en cours sur la reconstitution des ressources de l'IDA-21 déboucheront sur une issue convaincante et suivie d'effets notables avec une augmentation du soutien aux PFR en termes réels, grâce notamment à un élargissement de la base de donateurs. Nous appelons les donateurs à être ambitieux et à calibrer leurs contributions en fonction de l'ampleur des défis. Il convient aussi d'examiner attentivement les différents niveaux de fragilité avant d'appliquer aux conditions de prêt tout ajustement susceptible d'avoir un effet sur la viabilité de la dette. Tout en saluant la proposition de *guichet de financement des opportunités mondiales et régionales* (GROW), qui vise à relever des défis aux niveaux régional et mondial, tels que l'adaptation au changement climatique, nous appelons à une prise en compte d'autres questions qui touchent les pays du Sud, telles que la biodiversité,

la désertification, les émissions de carbone et de méthane provenant de la production agricole, et l'élévation du niveau de la mer.

11. Compte tenu du besoin de ressources importantes et du désalignement de la structure de l'actionnariat, l'examen des actionnaires de 2025 pour la BIRD et la Société financière internationale revêt une importance cruciale. Nous appelons les actionnaires à parvenir à un consensus en vue d'un examen rapide et fructueux, en vertu des *principes de Lima*, afin d'accroître la participation et la représentation des PEPD et d'assurer un équilibre plus équitable des droits de vote, pour plus de légitimité et d'efficacité. L'examen devrait par ailleurs proposer des solutions visant précisément à corriger le désalignement.

12. Nous attendons avec impatience la mise en œuvre de la *feuille de route pour les BMD* établie par la présidence brésilienne du G20 dans le but de rendre ces institutions plus grandes, plus fortes et plus efficaces, en s'appuyant sur le mandat prévu dans la *déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G20 à New Delhi* et sur les recommandations du *groupe d'experts indépendants du G20*. Afin d'accroître l'ampleur et les effets des actions entreprises, nous appelons à un renforcement du dialogue et de la coopération entre le Groupe de la Banque mondiale et les BMD afin d'établir un système répondant aux priorités et aux besoins de développement des pays, ainsi qu'aux défis mondiaux et régionaux. Nous appelons à ce que l'alignement des ressources et des stratégies des BMD fasse l'objet d'examen réguliers, qui fourniraient une base solide aux conseils d'administration des BMD pour qu'ils étudient si des capitaux supplémentaires sont nécessaires, et dans quels délais. De plus, afin d'améliorer la mobilisation de capitaux privés, nous prônons l'apport d'un soutien destiné à éliminer les goulets d'étranglement réglementaires qui entravent l'investissement privé, et à mettre au point des instruments innovants de couverture et de partage des risques, en recourant notamment à des prêts en monnaie nationale et à des réformes des marchés des capitaux intérieurs. Afin d'augmenter autant que possible l'effet de l'investissement public ainsi que sa capacité à stimuler la croissance, à accroître la productivité et à réduire la pauvreté, il conviendrait que les PEPD soient soutenus par des programmes complets de réforme de leurs politiques économiques visant à améliorer l'efficacité de l'investissement public, la gouvernance et l'administration des finances publiques, en fonction de la situation spécifique de chaque pays.

13. Nous saluons les progrès récemment accomplis au titre du *cadre commun du G20* et de la *table ronde mondiale sur la dette souveraine*, parmi lesquels une compréhension commune des processus et des pratiques. Nous appelons à une accélération de la mise en œuvre prévisible, opportune, ordonnée et coordonnée du *cadre commun du G20* ainsi qu'à un allègement plus significatif de la dette. De plus, nous nous félicitons des efforts conjoints consentis par toutes les parties prenantes pour améliorer la gestion et la transparence de la dette, et nous encourageons les créanciers privés à faire de même. Nous attirons l'attention sur la nécessité de conduire de nouvelles réformes, en particulier en ce qui concerne le dialogue précoce avec les créanciers et l'interaction avec les agences de notation. Enfin, nous exhortons à une réforme globale du cadre de la dette souveraine qui s'attaque de manière efficace, globale et systématique aux vulnérabilités liées à la dette dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire. Nous demandons que différentes possibilités soient envisagées, y compris l'appui du FMI et de la Banque mondiale, pour aider les pays confrontés à des problèmes de liquidités à court terme, mais dont la dette est viable.

14. La communauté internationale ne parvient pas à atteindre les objectifs en matière de climat et de développement, ni à fournir aux pays en développement l'appui financier dont ils ont eux-mêmes besoin pour y parvenir. La fréquence, l'intensité et l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes sont en augmentation, en particulier dans les pays en développement, ce qui exige d'agir de toute urgence. Compte tenu de l'hétérogénéité des situations des pays, nous appelons à accélérer l'action climatique sur la base de l'équité et du principe des *responsabilités communes mais différenciées, et des capacités respectives*. Par conséquent, les stratégies relatives au changement climatique doivent tenir compte des besoins des PEPD, et les mesures d'atténuation et d'adaptation doivent viser à assurer l'accès à tous les types d'énergie et la sécurité énergétique, sans perdre de vue le développement durable et les efforts visant à éliminer la pauvreté. En outre, les BMD et les institutions financières internationales devraient soutenir les investissements dans la recherche et le développement de technologies vertes qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Conscients de la nécessité d'augmenter considérablement le financement, nous appelons à ce que l'imminente COP29 permette de définir un objectif concret à la mesure des défis pressants, et qui dépasse donc les 100 milliards de dollars annuels prévus. Nous espérons des avancées plus rapides dans la mise en service et la dotation en capitaux du *fonds « pertes et préjudices »*. Nous renouvelons notre appel en faveur d'instruments de financement supplémentaires et nouveaux fondés sur des dons, hautement concessionnels et non générateurs d'endettement, afin de soutenir les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, en particulier dans le cadre de leur transition juste et équitable.

15. La mobilisation des ressources intérieures est une composante essentielle d'un développement durable. Nous appuyons avec conviction les efforts déployés au niveau national pour prévenir et combattre les flux financiers illicites, la corruption, le blanchiment des capitaux et l'évasion fiscale, car ils ont le potentiel d'accroître les ressources nationales. Nous appelons à un renforcement accru des capacités pour soutenir les membres, afin d'améliorer leur expertise en matière de mobilisation des ressources intérieures. Nous saluons les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, et nous nous félicitons des avancées réalisées concernant la solution à deux piliers dans le cadre inclusif de l'OCDE. De plus, nous attendons avec intérêt l'imminente négociation de la *Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale* et ses deux protocoles préliminaires. Afin que des progrès durables soient réalisés dans le cadre de cette initiative, nous appelons à un dialogue constructif ainsi qu'à un consensus multilatéral. Enfin, nous saluons le travail de la présidence brésilienne du G20 sur la fiscalité et les inégalités.

16. Les menaces qui pèsent sur le multilatéralisme ne s'atténuent pas. Nous constatons avec préoccupation que les décideurs de certaines des plus grandes puissances économiques du monde continuent de poursuivre des politiques protectionnistes ou nationalistes qui dénotent avec l'objectif d'intégration mondiale du commerce et du développement. Nous réaffirmons notre appui à un système commercial multilatéral fondé sur des règles, non discriminatoire, juste, ouvert, inclusif, équitable, durable et transparent, centré autour de l'Organisation mondiale du commerce. Nous encourageons les pays à contribuer au renforcement du multilatéralisme au moyen des initiatives en cours. Il s'agit notamment de *l'initiative « Bretton Woods : 80 ans »*, qui vise à dessiner une perspective de long terme pour l'économie mondiale et les rôles du FMI et de la Banque mondiale et de la *quatrième Conférence internationale sur le financement du*

développement, forum destiné à recenser les obstacles et les freins à la réalisation des objectifs de développement durable et à appuyer la réforme de l'architecture financière internationale. Nous appelons à un renforcement de la collaboration et de la coopération entre les institutions multilatérales afin de garantir une approche cohérente et collaborative du multilatéralisme.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur cent douzième réunion à Washington le 22 octobre 2024, présidée par Ralph Recto, ministre des Finances des Philippines. Candelaria Alvarez Moroni, sous-secrétaire à la coordination et à la gestion internationales du secrétariat aux affaires économiques et financières internationales du ministère de l'Économie de l'Argentine, occupait le rang de première vice-présidente, et Olawale Edun, ministre des Finances du Nigéria, celui de deuxième vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 21 octobre 2024 par la cent-vingt-quatrième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de Mme Sharon P. Almanza, Trésorière des Philippines.

Groupe africain : David Masondo, Afrique du Sud ; Ali Bouharaoua, Algérie ; Adama Coulibaly, Côte d'Ivoire ; Rania Al-Mashat, Égypte ; Ahmed Shide, Éthiopie ; Rodrigue Bissielou, Gabon ; Ernest Kwamina Addison, Ghana ; John Mbadi Ng'ongo, Kenya ; Mohamed Taamouti, Maroc ; Olayemi Cardoso, Nigéria ; Malangu Kabedi-Mbuyi, République démocratique du Congo.

Groupe asiatique : Parameswaran Iyer, Inde ; Bahador Bijani, République islamique d'Iran ; Saade Chami, Liban ; Muhammad Aurangzeb, Pakistan ; Rosalia De Leon, Philippines ; Ajith Abeysekera, Sri Lanka ; Roman Marshavin, Syrie.

Groupe latino-américain : Emmanuel Andrin, Argentine ; Tatiana Rosito, Brésil ; Leonardo Villar, Colombie ; Tatiana Rodriguez, Équateur ; Alvaro Gonzalez Ricci, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Ernesto Acevedo Fernandez, Mexique ; Adrian Armas, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago.

Observateurs : Saud M. AlBarrak, Arabie saoudite ; Ming Ai, Chine ; Ebrahim Alzaabi, Émirats arabes unis ; Anasse Aissami, Banque islamique de développement ; Odalis Marte-Alevante, Conseil monétaire d'Amérique centrale ; Penelope Hawkins, CNUCED ; Navid Hanif, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ; Shaimaa Al-Sheiby, Fonds de l'OPEP ; Fahad M. Alturki, Fonds monétaire arabe ; Richard Samans, OIT ; Raquel Artecona, ONU-CEPALC ; Mohannad Al Suwaidan, OPEP ; Yuefen Li, South Center.

Invités : Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international
Axel van Trotsenburg, Directeur général senior, Banque mondiale

Secrétariat du G-24 : Gwladys Boukpepsi, Julius Duran, Isata Keita, Iyabo Masha

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Aric Maiden, Najla Nakhle, Zahir Sakhi

¹ Personnes assises à la table de discussion.